



Médecine Générale & Psychiatrie 37

Des soins collaboratifs

Collectif des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé d'Indre-et Loire :
Alice PERRAIN, médecin généraliste, présidente de la CPTS ASCLEPIOS

CHRU de Tours, établissement support du GHT :
Pierre Yves SARRON, psychiatre

<https://medecinegeneralepsychiatrie37.fr>

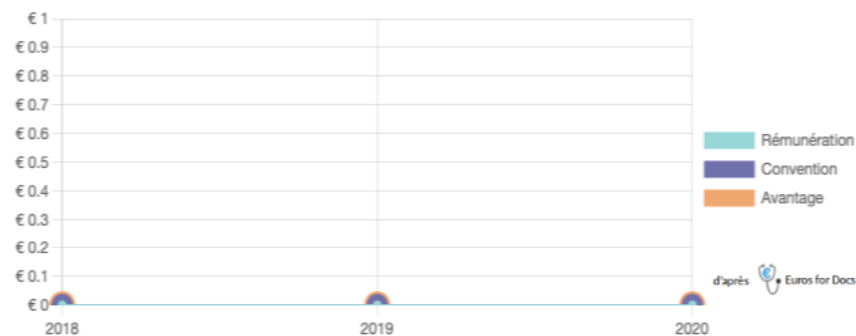




Déclaration publique d'intérêts de PERRAIN ALICE

24/03/2022

Financements reçus de l'industrie



Liens spécifiques à l'intervention

« Médecine Générale et Psychiatrie 37 »

■

Autres liens d'intérêts

Activité professionnelle

- médecine générale (2010-en cours)
- CPTS ASCLEPIOS (depuis 2017)
- Médecine Générale et Psychiatrie 37 (depuis 2020)

Engagements

Principaux financeurs

■

Déclaration complète

- disponible sur Archimede.fr



Contexte

- Prévalence croissante et répercussions fortes des maladies mentales
 - Démographie psychiatres libéraux et CMP, saturation des capacités d'accueil
 - Cloisonnement soins somatiques / psychiatrique
 - Absence de collaboration entre soins primaires et psychiatrie
 - Répercussions sur les soins primaires et sur les usagers
- **Projet porté par les 6 CPTS d'Indre-et-Loire et la psychiatrie du CHRU de Tours-GHT**
- **Financement Fond d'innovation Organisationnelle en Psychiatrie 2019**

Les objectifs

- Améliorer la communication et la coordination entre la ville (CPTS) et les établissements de santé dans une logique de soins collaboratifs
- Faciliter l'accès aux soins psychiatriques des personnes souffrant de troubles psychiatriques
- Éviter les ruptures de parcours de soins des patients souffrant de troubles psychiatriques
- Prévenir les situations de crise, prévenir les récurrences, diminuer les recours aux urgences
- Développer une modalité d'exercice partagé notamment en psychothérapie

En pratique : N°1 OBTENIR UN AVIS EN PSYCHIATRIE (1/2)

- Demande du médecin généraliste
- Réorientation via les CMP si avis ponctuel
- Adresse mail d'avis sur l'agglomération Tourangelle
- Patient majeur présentant une souffrance psychique ou un trouble psychiatrique
- Le médecin généraliste reste chargé du suivi du patient et de la mise en œuvre de la stratégie thérapeutique adaptée.

En pratique : N°1 OBTENIR UN AVIS EN PSYCHIATRIE (2/2)

→ Quoi demander ?

- Avis diagnostic
- Avis pharmacologique
- Conduite à tenir

→ Quand demander ?

- En dehors des situations d'urgence
- Quand il y a une demande d'un interlocuteur unique ou évaluation ponctuelle
- Quand la personne n'a pas besoin ou ne souhaite pas de prise en charge pluridisciplinaire

En pratique : N°2 Psychothérapies de groupe de type TCC

- Dépression, et bientôt Insomnie
- Binômes libéral/public
- Programme validé scientifiquement construit en 11 séances de 2h
- Groupes fermés de 10 patients max
- Formation, intervisions intermédiaire et bilan au décours de chaque session
- Sur tout le département, en articulation avec les CPTS
- Communication à l'ensemble des acteurs du sanitaire, du médico-social et du social

En pratique : N°3 Soirées thématiques

- Une par trimestre
- Covid et Déprime

Offre de soins psychiatriques sur le département

Boîte à outils pour accompagner un patient anxieux en Médecine Générale

Risques suicidaires et Médecine Générale

- Pluriprofessionnel ++
- Recommandations de prise en charge et de prévention en santé mentale, échanges de pratique, connaissance des partenaires

Gestion de projet

- L'équipe projet : un référent des CPTS, un référent du GHT, une chargée de liaison, une secrétaire
- Des psychiatres à temps partiel salariés des CMP
- Chaque CPTS et chaque CMP sont représentés
- Un Comité de coordination par mois
- Un Comité de pilotage (avec ARS) par semestre
- Financement par le Fond d'Innovation Organisationnelle à la Psychiatrie (CHU et CPTS)

Bilan 2021 et perspectives 2022

En 2021 :

- Nombre patients orientés vers les groupes dépression : 49, inclus 29
- 6 animateurs, 4 groupes
- Nombre d'avis donnés : 71
- 2 soirées
- Lien ville-Hôpital au sein des CPTS

En 2022 :

- Des groupes sur d'autres territoires, pour 100 patients (déjà 25)
- 6 animateurs recrutés
- 27 avis donnés
- Thématique sommeil
- 4 soirées (déjà 1)

Un projet ville-hôpital départemental

Les facilitateurs :

- L'antériorité de la collaboration entre CHU et CPTS
- Un département maillé par des CPTS
- Un département à taille humaine

Les difficultés :

- La communication vers les libéraux malgré les CPTS
- Le recrutement des patients pour les groupes
- Les relations entre les CPTS et leur rapport à l'inter-CPTS départementale
- Les différences de fonctionnement entre ville et hôpital sur la gestion de projet
- La démographie des psychiatres

Les sujets d'étonnement

- Communication entre les CMP du département : historique!
- Peu d'avis demandés...on s'est habitués à la pénurie ???

A développer

- La pérennité du financement
- La communication vers les usagers, pas encore patients !
- L'accès aux soins somatiques des patients psychiatriques